

2023-00314420	0447709339	2022	EUR	23.0.3	m120-f-p	28/07/2023	43		CONSO 1 1
---------------	------------	------	-----	--------	----------	------------	----	--	-----------

CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~^{1 2} :

RHEA System

Forme juridique³ : **Société anonyme**

Adresse: **Avenue Einstein**

N°: **8**

Code postal: **1300**

Commune: **Wavre**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Brabant Wallon**

Adresse Internet⁴ : **www.rheagroup.com**

Adresse e-mail⁴ :

Numéro d'entreprise **0447.709.339**

COMPTES CONSOLIDÉS en **EUROS**⁵

communiqués à l'assemblée générale du **28/07/2023**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**

Exercice précédent du **01/01/2021** au **31/12/2021**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~¹ identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: **RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ, RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS**

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 3:26, § 2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: **43** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.2, 5.3, 5.4, 5.8.2, 5.8.4, 5.8.5, 5.9.1, 5.9.2, 5.9.4, 5.10.1, 5.18, 8, 9

Signature
(nom et qualité)
Sincennes André
Administrateur Délégué

Signature
(nom et qualité)
Adant Emmanuel
Administrateur

¹ Biffer la mention inutile.

² En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

³ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

⁴ Mention facultative.

⁵ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ LES
COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

SINCENNES André

Place Northcrest 6301, boîte PH-S2, H3S 2W4 Montréal, Canada

Mandat: Administrateur délégué, début: 31/05/2019, fin: 30/05/2025

ADANT Emmanuel

Mouflonlaan 24, 3090 Overijse, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 28/05/2021, fin: 30/05/2025

MATTHYSSEN Arne

Hoge Rijndijk 59, 2313 KH Leiden, Pays-Bas

Mandat: Administrateur, début: 28/05/2021, fin: 30/05/2025

BOSCO Michel

Drève des Shetlands 2, boîte 1, 1150 Woluwé-Saint-Pierre, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 28/05/2021, fin: 30/05/2025

BDO REVISEUR D'ENTREPRISES SRL 0448.895.115

Da Vincilaan 9, boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B00023

Mandat: Commissaire, début: 30/06/2022, fin: 30/05/2025

Représenté par:

1. COLSON Christophe, Numéro de membre : A02033
Da Vincilaan 9 , boîte E6, 1930 Zaventem, Belgique

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION⁶

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	5.7	20	26.235	34.840
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	14.855.501	8.992.708
Immobilisations incorporelles	5.8	21	3.266.061	2.480.392
Ecarts de consolidation positifs	5.12	9920	36.912	4.410.349
Immobilisations corporelles	5.9	22/27	6.174.473	2.022.523
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	345.769	617.746
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	167.458	565.825
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	5.661.246	838.952
Immobilisations financières	5.1 - 5.4/5.10	28	5.378.055	79.444
Sociétés mises en équivalence	5.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	5.10	284/8	5.378.055	79.444
Participations		284	15.374	
Créances		285/8	5.362.681	79.444

⁶ Article 3:114 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations

	Ann	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	30.082.789	30.173.060
Créances à plus d'un an		29	298.604	196.720
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Impôts différés		292	298.604	196.720
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	14.171.043	11.332.655
Stocks		30/36	5.901	
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	5.901	
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	14.165.142	11.332.655
Créances à un an au plus		40/41	11.392.245	13.763.880
Créances commerciales		40	8.071.690	11.896.682
Autres créances		41	3.320.555	1.867.198
Placements de trésorerie		50/53	50	17
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	50	17
Valeurs disponibles		54/58	3.867.985	4.729.624
Comptes de régularisation		490/1	352.862	150.164
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	44.964.525	39.200.608

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	8.696.457	8.069.641
Apport ⁷		10/11	524.000	524.000
Capital		10	524.000	524.000
Capital souscrit		100	524.000	524.000
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Disponible		110		
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	5.11	9910	5.054.809	4.274.784
Ecarts de consolidation négatifs	5.12	9911	3.117.648	3.270.857
Imputations des écarts de consolidation		99201		
Ecarts de conversion (+)/(-)		9912		
Subsides en capital		15		
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913		
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES				
Provisions pour risques et charges		160/5	31.894	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	31.894	
Impôts différés et latences fiscales	5.6	168	38.783	

⁷ Somme des rubriques 10 et 11 ou des rubriques 110 et 111.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	36.197.391	31.130.967
Dettes à plus d'un an	5.13	17	1.654.130	931.492
Dettes financières		170/4	1.654.130	463.767
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.654.130	463.767
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		467.725
Dettes à un an au plus	5.13	42/48	34.534.867	30.160.153
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		454.465
Dettes financières		43	6.019.629	689.379
Etablissements de crédit		430/8		331.562
Autres emprunts		439	6.019.629	357.817
Dettes commerciales		44	14.808.520	7.311.386
Fournisseurs		440/4	14.808.520	7.311.386
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	4.281.687	13.050.583
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	8.556.800	7.706.124
Impôts		450/3	2.097.376	1.939.240
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.459.424	5.766.884
Autres dettes		47/48	868.231	948.216
Comptes de régularisation		492/3	8.394	39.322
TOTAL DU PASSIF		10/49	44.964.525	39.200.608

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)⁸

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	102.390.543	85.310.396
Chiffre d'affaires	5.14	70	94.089.134	79.356.978
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	5.166.791	4.115.319
Production immobilisée		72	1.955.027	339.630
Autres produits d'exploitation		74	1.179.591	1.498.469
Produits d'exploitation non récurrents	5.14	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	99.689.101	83.090.757
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8	5.825	
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-5.825	
Services et biens divers		61	37.081.693	30.608.347
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.14	62	61.281.197	51.031.643
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.268.437	1.052.048
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		-42.080
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	57.774	114.948
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Charges d'exploitation non récurrentes	5.14	66A		325.851
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	2.701.442	2.219.639

⁸ Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 3:149, § 2 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.800.341	1.241.720
Produits financiers récurrents		75	1.495.989	1.241.720
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers		752/9	1.495.989	1.241.720
Produits financiers non récurrents	5.14	76B	304.352	
Charges financières		65/66B	1.893.972	2.006.866
Charges financières récurrentes		65	1.368.452	2.006.866
Charges des dettes		650	69.265	42.508
Amortissements sur écarts de consolidation positifs ..		9961	7.796	511.188
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.291.391	1.453.170
Charges financières non récurrentes	5.14	66B	525.520	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	2.607.811	1.454.493
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	116.698	98.180
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680	38.783	
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77	1.047.696	653.464
Impôts	5.14	670/3	1.264.362	745.438
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	216.666	91.974
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	1.638.030	899.209
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975	29.674	
Résultats en bénéfice..... (+)		99751	48.149	
Résultats en perte..... (-)		99752	18.475	
Bénéfice consolidé (Perte consolidée) (+)/(-)		9976	1.667.704	899.209
Part des tiers dans le résultat..... (+)/(-)		99761		
Part du groupe dans le résultat (+)/(-)		99762	1.667.704	899.209

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4) ^{9 10}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹¹	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹²
RHEA Inc. Bureau de Montréal, Côte-de-Liesse, Suite 102 6700 H4T 2B5 Montréal Canada	G	0,00	-100,00
RHEATECH Limited Building R103, Electron Building, Fermi A R2-01 OQX Harwell Royaume-Uni	G	100,00	0,00
RHEA System GmbH Robert-Bosch-Str 7 64293 Darmstadt Allemagne	G	100,00	0,00
RHEA System S.p.A. Via Di Grotte Portella 6/8 00044 Frascati Italie	G	100,00	0,00

9 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ ⁹ E2/E3/E4) ¹⁰	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹¹	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹²
RHEA System BV Jonckerweg 18 2201DZ Noordwijk Pays-Bas	G	100,00	0,00
APS Aviation Inc. Bureau de Montréal, Côte-de-Liesse, Suite 102 6700 H4T 2B5 Montréal Canada	G	0,00	-100,00
RHEA System CZ S.R.O Karlovo Namesti 671/24 11000 Prague République Tchèque	G	100,00	0,00
RHEA Group Technologies NV Jan Emiel Mommaertslaan 188/2 1831 Diegem Belgique 0704.781.115 Eléments desquels résulte la direction conjointe: Emmanuel ADANT	P	25,00	-75,00

9 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 3:102 de l'arrêté royal précité).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4) ^{9 10}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹¹	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹²
RHEA System Schweiz GmbH Rotfluhstrasse 91 8702 Zollikon Suisse	G	100,00	0,00
RHEA Technologies Lab Inc. Bureau de Montréal, Côte-de-Liesse, Suite 102 6700 H4T 2B5 Montréal Canada	G	0,00	-100,00
RHEA System Luxembourg S.A. Rue d'Arlon 2 L-8399 Windhof (Koerich) Luxembourg LU32527973	G	100,00	0,00
RHEA Group Cyber Security Services Société anonyme Avenue Einstein 8 1300 Wavre Belgique 0771.883.141	G	100,00	0,00

9 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité*)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Liste des filiales consolidées et des sociétés mises en équivalence

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/ E2/E3/E4) ^{9 10}	Fraction du capital ou de l'apport détenue (en %) ¹¹	Variation du % de détention du capital ou de l'apport (par rapport à l'exercice précédent) ¹²
RHEA System Spain S.L.U. Société anonyme Calle Suero de Quinones 34-36 Madrid Espagne ESB06779706	G	100,00	0,00
RHEA Groupe France SAS Promenade des Anglais 455 06206 Nice - Cedex 3 France 908 239 056	G	100,00	0,00
Security Through Safe Design Inc. Suite 209 2650 Queensview DR K2B 8H6 Ottawa Canada	G	100,00	0,00
RHEA Cyber Sécurité France SAS Rond-point des Champs Elysées 12/14 75008 Paris France 909 393 548 Eléments desquels résulte la direction conjointe: Holding Amarante S.A.	P	49,00	0,00

9 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (article 3:124, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 3:98 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 3:99 jo. 3:100 de l'arrêté royal précité)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 3:124, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

10 Si une variation du pourcentage de détention du capital ou de l'apport entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

11 Fraction du capital ou de l'apport détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

12 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 3:102 de l'arrêté royal précité).

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Si ces informations sont d'importance significative, l'identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 3:156, I. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations).

L'essentiel est consacré à la notion de contrôle d'une société, élément déterminant dans les critères qui prédisent la méthode de consolidation.

La méthode de l'intégration globale est appliquée :

- Lorsque la maison mère détient la majorité des droits de vote attachés aux actions, parts et droits d'associés;
- Lorsqu'elle a la possibilité, conventionnelle ou statutaire, de révoquer la majorité des administrateurs;
- Lorsqu'elle constate une majorité de fait aux dernières assemblées générales.

En 2022, le pôle canadien représenté par les sociétés RHEA Inc., APS Aviation Inc., RHEA Technologies Lab Inc. est sorti du périmètre de consolidation en date du 2 septembre 2022.

A noter que la balance de la société STSD est consolidée en date du 30.06.2022. L'impact de la consolidation au 30.06.2022 vs la sortie du périmètre en date du 02.09.2022 est minime.

En ce qui concerne RHEA Group Technologies N.V., 75% des actions a été cédée en dehors du Groupe. Par conséquent, cette société est également sortie du périmètre de consolidation.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 3:102 de l'arrêté royal précité*).

RÈGLES D'ÉVALUATION

Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 3:156, VI.a. de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 3:156, VI.b. de l'arrêté royal précité).

Principes Généraux

- Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés. En vue d'assurer l'image fidèle, il n'a pas été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté.
- Les règles d'évaluation ont été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:
Néant
- Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

2. Actifs immobilisés

- Frais d'établissement:
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

- Immobilisations incorporelles:

Des immobilisations incorporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissement actés pendant l'exercice:

- Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires:
Software - Linéaire 33%

- Ecart de consolidation :

Des écarts de consolidation, tant positifs que négatifs, sont constatés entre le coût d'acquisition d'une entreprise et la valeur de ses fonds propres. Les écarts sont inscrits sous la rubrique "écart de consolidation" à l'actif ou au passif.

Les écarts positifs font l'objet d'un amortissement annuel à charge du compte de résultats sur une période de 10 ans. Nous avons dérogé au principe de base des 5 ans. L'analyse nous a mené à se baser sur un amortissement sur 10 ans afin de refléter au mieux la réalité économique. Les écarts de consolidation négatifs ne sont pas amortis.

Le rythme d'amortissement en 10 ans est lié aux caractéristiques du secteur dans lequel la compagnie opère. Ce rythme est également lié au plan d'investissements et à la durée de rentabilité de ces investissements.

Sur base des prévisions budgétaires, aucun indice de réduction de valeur durable et significatif n'a été identifié par le management sur les goodwill (et en particulier sur l'écart de consolidation Canadien).

- Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissement actés pendant l'exercice:

- Mobilier et matériel roulant:
Mobilier matériel roulant - Linéaire 20%
Hardware - Linéaire 33%
Matériel non informatique - Linéaire 33%
- Autres immobilisations corporelles:
Autres immobilisations corporelles - Linéaire 20%

- Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

3. Actifs circulants

- Commandes en cours d'exécution:

La constatation des produits de nos contrats se réalise de la manière suivant:

- Pour les contrats de type Time & Materials, les produits sont reconnus sur base du temps presté par nos ingénieurs sur ces dits contrats. En fonction, une facture est établie et comptabilisée dans le compte client correspondant ou une provision pour facture à établir est comptabilisée en compte "404 Facture à établir".

- Pour les contrats de type Firm Fixed Price, les produits sont reconnus en fonction du pourcentage d'avancement du projet. Ce pourcentage se calcule en fonction des coûts encourus divisés par les coûts totaux estimés. Pour chaque contrat, le produit ainsi calculé ne peut dépasser le produit résultat des timesheets multiplié par le billing rate auquel cas ce dernier calcul est utilisé pour la reconnaissance des produits du dit contrat. La comptabilisation est la suivante:

- constatation des revenus: 37 à 71
- facturation d'avances au client: 40 à 46
- clôture du contrat: 71 à 37
- facturation finale au client: 46 à 40 suivant de 40 à 70

- Pour les contrats de type Ceiling Price, les produits sont reconnus sur base du temps presté par nos ingénieurs sur ces dits contrats.

A la fin du contrat, une facture ou une note de crédit sera établie au client.

- Lors de l'exercice 2022, nous avons procédé à une compensation des positions actives et passives pour un même contrat en cours. Si tel n'avait pas été le cas, voici les chiffres qui seraient présents au bilan:

37 : Commandes en cours d'exécution : 69.480.776,72 EUR

40 : Créances commerciales : 43.389.725,84 EUR

46 : Acomptes reçus sur commandes : 100.062.864,85 EUR

4. Passif

- Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

- Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : les écarts

MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

La société ne reconnaît pas de latences fiscales actives

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif

Impôts différés (en vertu de l'article 3:54 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations)

Latences fiscales (en vertu de l'article 3:119 de l'arrêté royal précité).....

Codes	Exercice
168	
1681	
1682	

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	34.840
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002		
Amortissements	8003	8.605	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	9980		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	26.235	
Dont			
Frais de constitution d'augmentation, de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement.....	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxx	1.351.204
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8021	633.473	
Cessions et désaffectations.....	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041	665.939	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99811	-497	
Autres variations..... (+)/(-)	99821	-312.954	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	2.337.165	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8121P	xxxxxxxxxxxxxx	288.555
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8071	446.425	
Repris	8081		
Acquis de tiers.....	8091		
Annulés	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8111		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99831	-4.405	
Autres variations..... (+)/(-)	99841	-197.726	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8121	532.849	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	1.804.316	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.240.227
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8022	374.826	
Cessions et désaffectations.....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99812	-1.948	
Autres variations..... (+)/(-)	99822	-7.579	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	2.605.526	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	822.484
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	310.103	
Repris	8082		
Acquis de tiers.....	8092		
Annulés	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8112		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99832	1.200	
Autres variations..... (+)/(-)	99842	9.993	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8122	1.143.780	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>1.461.746</u>	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.798.735
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8163	179.464	
Cessions et désaffectations.....	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	2.669	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99853	-4.458	
Autres variations..... (+)/(-)	99863	-851.173	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	2.125.237	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8243		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99873		
Autres variations..... (+)/(-)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.180.989
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	333.956	
Repris	8283		
Acquis de tiers.....	8293		
Annulés	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8313		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99893	-7.829	
Autres variations..... (+)/(-)	99903	-727.648	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.779.468	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	345.769	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.020.523
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8165	16.832	
Cessions et désaffectations.....	8175	4.403	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99855	-48	
Autres variations..... (+)/(-)	99865	-542.046	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	490.858	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées.....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99875		
Autres variations..... (+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice.....	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	454.698
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	169.348	
Repris	8285		
Acquis de tiers.....	8295		
Annulés	8305	4.403	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99895	-3.391	
Autres variations..... (+)/(-)	99905	-292.852	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8325	323.400	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	167.458	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	838.952
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8166	5.508.744	
Cessions et désaffectations.....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-668.608	
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99856	-430	
Autres variations..... (+)/(-)	99866	-17.412	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	5.661.246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99876		
Autres variations..... (+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers.....	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99896		
Autres variations..... (+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	5.661.246	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions.....	8362	15.374	
Cessions et retraits.....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382		
Ecart de conversion	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	15.374	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472		
Reprises.....	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées.....	8502		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice..... (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(284)	15.374	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	79.445
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582	3.192.995	
Remboursements.....	8592		
Réductions de valeur actées.....	8602		
Réductions de valeur reprises.....	8612		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	99952	130	
Autres..... (+)/(-)	8632	2.090.111	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	5.362.681	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....	8652		

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice..... (+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.274.784
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	1.667.704	
Autres variations (+)/(-)	99003	-887.679	
Autres variations			
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Dividendes		-600.000	
Autres variations		-287.679	
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	(9910)	5.054.809	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxx	4.410.349
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031	-4.365.641	
Amortissements	99041	-7.796	
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	36.912	
CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxx	3.270.857
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032	-153.209	
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	3.117.648	
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202		
MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112		

VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.654.130
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	1.654.130
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.654.130
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

RÉSULTATS

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Chiffre d'affaires au départ des entités belges		34.564.986	48.900.263
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	34.564.986	48.900.263

EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL

Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale

Effectif moyen du personnel	90901	617	527
Ouvriers.....	90911		
Employés	90921	615	525
Personnel de direction	90931	2	2
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	61.281.197	51.031.643
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	74	68

Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers.....	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RECURRENTS	76	304.352	
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	9970		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Dont			
Produits financiers non récurrents	76B	304.352	
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	304.352	
Autres produits financiers non récurrents	769		
Dont			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHARGES NON RECURRENTES	66	525.520	325.851
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		325.851
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs	9962		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		325.851
Dont.....			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	525.520	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	525.520	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Dont			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs	9963		

RÉSULTATS

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084		
99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:

 d'entreprises comprises dans la consolidation

 de tiers.....

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:

 aux taux d'intérêt

 aux taux de change

 aux prix des matières premières ou marchandises

 autres opérations similaires.....

ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:

 aux taux d'intérêt

 aux taux de change

 aux prix des matières premières ou marchandises

 autres opérations similaires.....

Codes	Exercice
9149	
99086	3.850.000
99087	
9217	
9218	
9219	
99088	
99089	
99090	
99091	
99092	
99093	
99094	
99095	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9261		
Créances	9291	11.874.021	
A plus d'un an	9301	5.120.010	
A un an au plus.....	9311	6.754.011	
Placements de trésorerie	9321		
Actions.....	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	8.738.642	755.040
A plus d'un an	9361	256.750	755.040
A un an au plus.....	9371	8.481.892	
Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants.....	9431		
Autres produits financiers.....	9441	190.789	
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions	9262	15.374	
Créances	9292	2.360.141	
A plus d'un an	9302		
A un an au plus.....	9312	2.360.141	
Dettes	9352	2.766.712	
A plus d'un an	9362		
A un an au plus.....	9372	2.766.712	

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

Cession du pôle canadien

Cession de 75% de RHEA Group Technologies N.V.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....

Codes	Exercice
99097	
99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercices de prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès des sociétés du groupe

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	64.225
95071	
95072	
95073	3.250
9509	
95091	
95092	
95093	5.195

Mentions en application de l'article 3:63, §6 du Code des sociétés et des associations

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET
DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ



**RAPPORT DE GESTION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DE RHEA SYSTEM S.A.
CLÔTURÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 3:32 du nouveau Code des Sociétés et des Associations (CSA) et aux statuts de RHEA System S.A., nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'exercice 2022 en vue de l'assemblée générale statutaire du 28/07/2023.

1. Le contexte économique

En ce qui concerne les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, le principal risque est la non-reconduction de nos projets les plus importants et le départ de notre personnel.

Au cours de l'année 2022 de nouveaux contrats importants ont été confirmés par exemple avec l'Agence Spatiale Européenne, consolidant ainsi les activités de RHEA System S.A. et de ses filiales et renforçant sa position parmi les principaux leaders européens dans les secteurs en croissance de l'ingénierie spatiale et de la cybersécurité.

Il convient également de souligner que la crise internationale liée à la guerre en Ukraine n'a pas engendré d'impact significatif sur la poursuite des activités de RHEA System S.A. et de ses filiales. Nous confirmons dès lors que cet événement majeur ne remet pas en cause la continuité des activités de RHEA System S.A. et de ses filiales.

2. Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 31/12/2022

L'exercice clôturé au 31 décembre 2022 présente un bénéfice de 1.638.031 EUR (899.209 EUR en 2021) avec des réserves consolidées de 5.054.809 EUR (4.274.784 EUR en 2021).

Le personnel employé par l'ensemble des sociétés en 2022 s'élève à 617 équivalents temps plein (527 en 2021). Cette augmentation du nombre d'employés entre 2021 et 2022 s'explique par la croissance confirmée d'année en année des activités opérationnelles de RHEA System S.A. et de ses filiales.

Notre politique de ressources humaines pour l'année 2022 peut être résumée comme suit : flexibilité, mobilité et gestion de nos ressources. Nous veillons à l'épanouissement de notre personnel en proposant une politique salariale attrayante et par l'élargissement des compétences de nos employés.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET
DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE



Les ventes et prestations de l'exercice 2022 représentent un montant de 102.390.543 EUR (contre 85.310.396 EUR en 2021).

Le coût des ventes et des prestations lors de l'exercice 2022 s'élève à 99.689.101 EUR (contre 83.090.757 EUR en 2021).

3. Situation de la société

Au cours de l'exercice 2022 la société a connu une importante croissance, laquelle nous a permis de continuer à accumuler des réserves pour les exercices futurs.

4. Evènements importants qui se sont produits après la clôture de l'exercice

La société F2AC a été créée le 11 mai 2023, société dans laquelle RHEA System S.p.A. détient 30% des parts.

Il n'y a pas d'évènements importants qui se sont produits après la clôture de l'exercice.

Et outre les éléments liés au contexte économique décrit au point 1, nous n'avons pas identifié de circonstances particulières et importantes susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement des activités du groupe RHEA.

5. Activités en matière de recherche et de développement

Il est nécessaire de préciser que la R&D réalisée par RHEA doit s'entendre au sens de développement, il ne s'agit pas de recherche fondamentale.

Afin de maintenir sa position de leader dans son domaine, RHEA met en pratique une direction technologique orientée recherche et développement afin de satisfaire les demandes et exigences les plus pointues de ses clients dans le domaine spatial et de la cybersécurité.

Les activités de recherche encourues dans le cadre de l'exercice financier se répartissent de la manière suivante :

- disposant d'un personnel hautement qualifié et au fait des derniers développements scientifiques, RHEA confère à ses collaborateurs et clients un accès à un savoir et à une expertise des plus spécialisés. Une participation continue aux activités de R&D et tests effectués dans les plus grands laboratoires européens (ESTEC, ESOC, ESRIN, ECSAT, ESAC, Communauté Européenne, ...) ainsi qu'à l'OTAN permet de garantir des prestations de qualité et à la pointe des développements actuels et en voie de développement.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET
DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE



- RHEA est leader européen dans le software dédié au support des opérations des plateformes satellitaires. Ce positionnement privilégié est le reflet du succès de la politique interne de R&D de la société, laquelle permet l'évolution de l'application logicielle et de ses dérivés ; cette approche permettant de mieux satisfaire aux attentes formulées par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et de l'industrie.

- les activités de recherches continues de nos scientifiques et ingénieurs confèrent à RHEA un positionnement privilégié dans le cadre de notre participation à des projets de développement de systèmes et solutions à des fins spatiales. Ces projets sont principalement en réponse à des activités commerciales ultérieures permettant de mettre sur le marché des produits ou services grand public.

- RHEA développe également ses activités de recherche dans le cadre de la cybersécurité avec le développement d'une « business unit » dédiée et composée de membres du personnel hautement qualifiée en cybersécurité ainsi que la participation à des projets de développement de systèmes et solutions dans ce domaine. Ces projets sont principalement en support à des activités commerciales ultérieures permettant de mettre sur le marché des produits ou services grand public.

6. Filiales et Succursales

La filiale française, RHEA Cybersécurité France SAS, détenue à 49% par RHEA System S.A., a été constituée le 10 janvier 2022.

La vente de RHEA Inc. et de ses filiales (APS Aviation Inc. et RHEA Technologies Lab Inc.) à Québec Inc. a été effectuée le 1 septembre 2022.

Il en résulte une sortie de la présente consolidation avec un impact négatif mais limité (cfr éléments non récurrents – annexe 5.14).

La vente de 46.126 des actions (soit 75%) de RHEA Group Technologies N.V. a été effectuée le 9 novembre 2022. Ceci implique un changement de méthode de consolidation (de globale à proportionnelle) avec un impact positif (cfr éléments non récurrents – annexe 5.14).

Il est important de souligner que RHEA System S.A. ne possède pas de succursales.

7. Instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

8. Conflits d'intérêt

Le rapport de gestion des comptes statutaires 2022 de RHEA System S.A. fait référence aux conflits d'intérêts dans les ventes des participations de RHEA Inc. et de RHEA Group Technologies N.V.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET
DES ASSOCIATIONS**

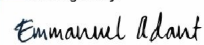
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE



*
* *

Nous vous demandons de nous décharger ainsi qu'au Commissaire pour l'exercice du mandat que vous nous avez confié.

Fait à Wavre, le 28 juillet 2023.

DocuSigned by:

837C8EC21946409...
Emmanuel Adant
Administrateur

DocuSigned by:

54179B001183463...
Arne Matthyssen
Administrateur

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

Tél.: +32 (0)81 20 87 87
Fax : +32 (0)81 20 14 14
www.bdo.be

Parc Scientifique Créalys
Rue Phocas Lejeune 30
B-5032 Isnes

RHEA SYSTEM SA

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
(Comptes consolidés)**

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL / TVA BE 0431.088.289 / RPM Bruxelles

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, a private limited liability company under Belgian law, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE RHEA SYSTEM SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 (COMPTES CONSOLIDES)**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de RHEA SYSTEM SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de RHEA SYSTEM SA durant 5 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan consolidé s'élève à 44.964.524,52 EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.638.030,51 EUR.

À notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique]. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES



non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de

l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans les annexes aux comptes consolidés.

Battice, le 28 juillet 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'COLSON', written over a horizontal line.

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe COLSON*
Réviseur d'entreprises
*Agissant pour une société